

AVIS PUBLIC

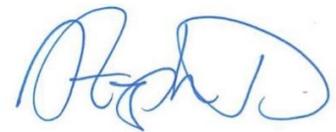
Dérogation Mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 7 juillet 2025 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande formulée pour le lot 6 676 434, localisé au 432-434 rue des Érables

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de régulariser la marge de recul latérale et la somme des marges d'une résidence unifamiliale avec une marge de recul latérale de 1.98 au lieu de 2.0 mètres, une somme des marges à 3.98 au lieu de 6.0 mètres tel que prescrit. Correction de la marge avant à 10.26 mètres au lieu du maximum de 8.5 mètres

Donné à Laurier-Station, ce 20^e jour de juin 2025



Stéphane Dion
Directeur général, greffier-trésorier